
Lafrançaise, première commune du Tarn-et-Garonne à accueillir un bureau de vote bulgare

Description

Plusieurs villes du Tarn-et-Garonne, principalement Moissac, mais aussi Valence d'Agen, Saint-Nicolas de la Grave et Auvillar, hébergent des saisonniers agricoles bulgares qui travaillent régulièrement dans la région, permettant le bon fonctionnement de l'économie agricole locale. Actuellement, près d'un millier de travailleurs bulgares résident dans ce département. Ces derniers sont des électeurs potentiels qui s'intéressent depuis plusieurs mois au changement de gouvernance qui pourrait advenir à la suite des élections législatives du 11 juillet 2021.

La législation bulgare et le droit européen leur offrent la possibilité de demander l'ouverture d'un bureau de vote dans leur commune de résidence. Les mairies des villes d'enregistrement peuvent bien sûr choisir de ne pas prêter leur concours à l'organisation de ces élections ; une décision rarissime, excepté dans le Tarn-et-Garonne, où la représentation diplomatique bulgare a essuyé les refus des municipalités de Moissac et de Valence d'Agen. Même si les élections peuvent être organisées dans un lieu privé sans le soutien de la ville, le scrutin électoral du 11 juillet qui doit permettre d'élire le Parlement bulgare ne se tiendra pas dans ces deux communes, afin d'éviter des tensions avec les mairies concernées.

Dans ce contexte particulier, le 2 juillet, sur les conseils de l'association moissagaise O Amala, l'ambassade de Bulgarie en France a pris attache avec la municipalité de Lafrançaise, dont le maire, Thierry Delbreil, est connu pour son engagement personnel en faveur du respect des valeurs démocratiques et républicaines. La représentation diplomatique a demandé à cette commune d'accueillir le bureau de vote bulgare du Tarn-et-Garonne. Le maire et son équipe municipale ont mis à disposition gratuitement la salle des fêtes équipée d'une urne, de deux isolements et du mobilier nécessaire. Cette décision a soulagé et réjoui une grande partie des familles bulgares du département. Privés de section de vote en avril, les ressortissants bulgares tarn-et-garonnais pourront donc exercer librement leur droit d'électeur.

Plus largement, au sein de toutes les communautés bulgares d'émigration, les expatriés se sont mobilisés massivement pour ouvrir 730 sections de vote à l'étranger au cours des dernières semaines. Toutefois, le phénomène nouveau de ces élections organisées à l'étranger n'est peut-être pas tant la mobilisation en nombre des expatriés que la diversité de cette mobilisation : on y retrouve aussi bien des intellectuels que des ouvriers ou des électeurs des minorités nationales turque et rom.

Sources : CIReB, entretiens avec des membres de la communauté bulgare de Moissac, des membres de l'ancienne section électorale de Moissac et de la section électorale de Lafrançaise ainsi que de la direction d'O Amala.

date créée

10/07/2021

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre